

**Bureau d'Évaluation Environnementale et des Études d'Impact (BEEEI)**

Organisme gouvernemental

Niger

Le BEEEI est un service rattaché au Ministère nigérien chargé de l'environnement. Il est chargé principalement de : faire connaître et respecter les procédures administratives d'évaluation environnementale et d'études d'impact; assurer la validation des termes de référence des évaluations environnementales et des études d'impact de tout projet et programme de développement éligible; assurer l'analyse de recevabilité des rapports d'évaluation environnementale et des études d'impact soumis à l'appréciation du Ministère; assurer la validation par des comités ad hoc des rapports d'évaluations environnementales et d'études d'impact en relation avec les promoteurs des projets et programmes de développement; assurer, le cas échéant, la prise en compte par les promoteurs des observations issues des ateliers de validation, des rapports d'évaluation environnementale et des études d'impact; soumettre à la signature du Ministre, les certificats de conformité environnementale et sociale délivrés aux promoteurs des projets et programmes de développement; préparer conjointement avec les promoteurs des projets et programmes de développement les cahiers de charges et les conventions de suivi de la mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale; assurer le contrôle de conformité des travaux prévus et des normes de protection environnementales et sociales contenues dans les rapports finaux des évaluations environnementales et études d'impact; assurer la généralisation des audits monitorings et bilans environnementaux; diffuser les guides d'élaboration des termes de référence et des évaluations environnementales et sociales; recevoir et transmettre à l'appréciation du ministre, les demandes d'agrément des cabinets et consultants en évaluations environnementales et études d'impacts; soumettre à l'approbation du Ministre, la liste annuellement actualisée des cabinets et consultants agréés pour les évaluations environnementales et études d'impacts; assurer les contre-expertises à la charge de l'État, des organismes de financement de l'environnement ou des promoteurs, pour toute étude dont les résultats le nécessiteraient; assurer les relations entre le Ministère et les autres départements ministériels, les organisations et institutions nationales et internationales pour les questions relevant des évaluations environnementales et études d'impact; coordonner les activités des Divisions et promouvoir la synergie au sein du dispositif organisationnel du Bureau; assurer la gestion des ressources matérielles, humaines et financières mises à la disposition du Bureau; participer à l'élaboration du budget d'investissement du Ministère; coordonner les projets ou programmes placés sous sa tutelle; élaborer les programmes annuels d'activités ainsi que les rapports trimestriels, semestriels et annuels d'activités du Bureau.

Personne-ressource

Idi YACOUBA (Directeur)

iyacoubb@yahoo.fr / beeei@intnet.ne

Tél. : (+227) 20 72 41 69 / 20 37 04 21 / 96 88 40 99
